

DÉCLARATION LIMINAIRE À LA FORMATION SPÉCIALISÉE DU CSA DE RÉSEAU PRÉFECTURE ET SGCD DU 15 DÉCEMBRE 2025

Madame la Présidente,

Mesdames et messieurs les membres de la Formation Spécialisée du CSA de réseau préfecture et SGCD,

La petite musique devient un concert assourdissant, certains de nos parlementaires se déchaînent sur les fonctionnaires pour des raisons budgétaires. Pour eux, il serait ainsi :

- nécessaire d'allonger le nombre d'heures de travail des agents de la Fonction publique (sans évidemment augmenter les salaires).
- nécessaire également de passer le nombre de jours de carence dans la Fonction publique à trois jours.
- Et pour faire bonne mesure, nécessaire encore de ne plus remplacer les fonctionnaires qui partent à la retraite.

A cela s'ajoute la baisse des revenus, déjà entérinée, en cas de Congés de Maladie Ordinaire.

La chasse aux fonctionnaires est ouverte, rien ne semble pouvoir les épargner.

Encore une fois, tous les maux viennent d'eux et c'est par leur « extinction » que viendra le salut. Pourtant, derrière chaque fonctionnaire, il y a des femmes et des hommes qui tiennent debout nos services publics.

L'impact sur la santé mentale de nos collègues s'en fait sentir.

Alors que la santé mentale est la grande cause nationale 2025, elle est aujourd'hui la grande oubliée de notre administration.

**« LES BURN-OUT EXPLOSENT, LES ARRÊTS POUR RPS SE MULTIPLIENT,
MAIS LA RÉPONSE, C'EST LE SILENCE TOTAL ! »**

Au sein de cette instance, les demandes d'inscription à l'ordre du jour de points complémentaires essentiels ont été balayées :

- Rapport d'activité ISST 2024 : écarté car « non achevé ».
- Documents de la FIPHFP sur les CLM et CLD : aucune perspective de développement dans notre périmètre suite à la transmission des documents.
- PSC : ignorée malgré les dysfonctionnements constatés.
- Conseils médicaux.
- Pathologies féminines (endométriose, ménopause) : absentes des débats, malgré leurs impacts sur l'absentéisme et le besoin d'adaptation des postes.

**« PAS PLUS DE TRAITEMENT DES DEMANDES DES AUTRES ORGANISATIONS
SYNDICALES, L'ÉGALITÉ EST RESPECTÉE ! »**

Sur les points qui sont tout de même, à l'ordre du jour, il est à noter la programmation des suites de la mise à jour du plan RPS qui est annoncée seulement au 5 mai 2026, 7 mois après le dernier groupe de travail. Dans quel but ? Dans quelle finalité ? Pourquoi tant d'attente ?



Nous avons bien compris que les priorités (pour la DRH) ne sont pas là !

Nous avons remarqué, évidemment, dans le dossier des visites de site les différences de traitement entre les services de police et les services des Préfectures et SGCD.

On ne parle d'ailleurs même plus de différence de traitement mais de deux protocoles que tout oppose.

Pourtant, Madame la présidente, nous sommes deux périmètres du même ministère.

« POURTANT MADAME LA PRÉSIDENTE VOUS ÊTES LA DRH MINISTÉRIELLE ? »

Nous l'avons compris depuis longtemps : vous ne voulez pas de ces visites de site, vous ne souhaitez pas d'ingérence de représentants nationaux dans les préfectures.

Quand bien même, la réglementation n'y est pas respectée !

Quand bien même, les agents seraient en danger...

FO Préfectures et Service du Ministère de l'Intérieur vous le signale à chaque Formation Spécialisée, et groupe de travail, les DUERP des préfectures ne sont pas à jour, les PAPRIPACT inexistant mais vous avez la réponse : c'est la responsabilité des préfets c'est eux qui sont pénallement responsables.

« LA PRÉVENTION N'EST PAS UNE OPTION, C'EST UNE OBLIGATION.

LE MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR DOIT EN ÊTRE LE PILOTE POUR TOUS SES SERVICES ! »

Vos services sont en difficulté, nous l'avons entendu, nous le comprenons.

De notre côté, nous y sommes confrontés tous les jours dans notre périmètre. Faute de personnel, avec un turn-over trop important, confrontés à des absences pour RPS ou burn-out, tous les services sont en difficulté.

Pour autant, les représentants du personnel que nous sommes et derrière eux les agents titulaires et contractuels ne peuvent accepter le manque de considération, voire le mépris de notre administration.

En effet, des rendez-vous téléphoniques manqués, des visioconférences auxquelles on ne vous connecte jamais, des documents qui ne sont pas transmis sont des signes.

« RESPECTER LES AGENTS, C'EST SAUVER LE SERVICE PUBLIC.

RESPECTER LE SERVICE PUBLIC, C'EST SAUVER LA RÉPUBLIQUE. »

Nous ne sommes pas des chiffres, nous sommes des personnes. Nous ne sommes pas un coût, nous sommes une richesse. Si l'administration veut tenir, elle doit réagir immédiatement. Parce qu'un service public affaibli, c'est une République qui vacille.

« ON NE SAUVE PAS LE SERVICE PUBLIC EN SACRIFIANT CEUX QUI LE FONT VIVRE. »

Je vous remercie, madame la présidente, d'annexer la présente déclaration au procès verbal.

Paris, le 15 décembre 2025

**ENSEMBLE POUR UNE ADMINISTRATION
PLUS JUSTE ET PLUS HUMAINE !**

